

7854

Paris, samedi soir. 30 août



413

Madame.

Je crois bien que j'ai oublié, dans ma dernière lettre, de vous indiquer une adresse où m'écrire, et, en venant à Paris, j'ai soif de vos nouvelles.

Mon voyage a été assez fructueux : moins pourtant qu'il aurait dû l'être, — par la faute de nos archivistes départementaux, qui passent en ignorance et en fatuité administrative tout ce que j'ai rencontré jusqu'aujourd'hui dans mes recherches à travers l'Europe. Etant moi-même membre de la corporation, j'inclinai naïvement à l'indulgence : à présent, mon opinion est faite. Dans une grande ville de Bretagne, le fonds du Parlement est resté au Palais de justice, bien qu'il dépende des archives départementales ; je demande à l'archiviste de m'y conduire, et il s'y refuse sous prétexte que le Palais est fermé pendant les vacances ; je le prie alors de me communiquer l'inventaire, et il me répond par cette révélation magnifique : "Ce fonds ayant été utilisé par tel historien, il nous semble inutile d'en faire un inventaire." — Et quand ils se mettent de classer et d'inventorier, selon les nouvelles méthodes instaurées par l'inspecteur Bloch, alors !.. J'avais vu autrefois, aux archives de Bayeux, un précieux

registre contenant la liste des protestants convertis de force après
la St Barthélemy. Or, depuis mon premier passage, on a dressé
et publié un répertoire de ces archives : il nous a été impossible,
à moi et à l'archiviste, de trouver dans quelle série on avait
classé le document en question. 7855

Je vais séjourner à Paris une quinzaine de jours, avant
d'aller prendre quelques vacances dans ma famille. Je
prépare un article sur la St Barthélemy à Rome pour
le dernier fascicule 1913 de la Revue du XVI^e siècle, et le
bulletin historique de la même revue.

Le tome II de Henri II est à peu près terminé : il paraîtra, je
l'espère, dans cinq ou six semaines.

Je suis impatient de vous savoir en bonne santé
et heureuse.

Notre respectueusement dévoué,

Lucien Romier,

Le 22 Octobre 1913. M. le Ministre des Affaires
étrangères, Paris. Monsieur le Ministre, j'ai l'honneur
de vous adresser ci-joint le rapport que vous m'avez
demandé par votre lettre du 10 courant. Je vous prie
de croire, Monsieur le Ministre, à l'assurance de ma
haute considération.

7888

Je vous prie de croire, Monsieur le Ministre, à l'assurance
de ma haute considération.

Très respectueusement,
Louis Barthou